

 <b>Site : Ambroise Paré</b>	<b>Processus : _M - Ethique</b> <b>Discipline : Ethique</b> <b>Type :Annexe</b>	<b>Référence :</b> GED-AN-01436 <b>Version : 001</b>
	<b>HAP - Comité d'éthique - Demande d'un membre du personnel confronté à des difficultés d'ordre éthique</b>	

## 1. Contexte

Les médecins et les membres des équipes soignantes s'estimant confronté(e)s à des difficultés d'ordre éthique peuvent à tout moment solliciter le Comité d'Ethique.

Rappelons que le Comité exerce, lorsque la demande lui en est adressée :

- Une fonction d'accompagnement et de conseil concernant les aspects éthiques de la pratique de soins hospitalier ;
- Une fonction d'assistance à la décision concernant les cas individuels, en matière éthique.
- Le CE peut par décisions motivée, ne pas donner suite à une demande.

## 2. Comment procéder ?

A l'aide du présent formulaire, envoyez votre demande par écrit ou par mail aux deux adresses suivantes.

- Au Président FF, le Docteur Marc ANTOINE [Marc.Antoine@hap.be](mailto:Marc.Antoine@hap.be)
- Au secrétariat du Comité d'Ethique Hospitalier [secretairece@hap.be](mailto:secretairece@hap.be)

### 2.1 Vos coordonnées

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Service</b>	
<b>Mail professionnel</b>	

### 2.2 Description de la situation de soins qui a suscité chez vous un questionnement éthique

*Décrivez les faits aussi précisément que possible par qui, quoi, où, quand, comment, combien, sans jugement de valeur ni accusation.*

*Rédigez de manière dactylographiée ou manuscrite à votre meilleure convenance  
Parcourir le synopsis de notre cadre éthique [GED-AN-01084](#) peut vous aider dans votre démarche*

---



---



---

...